



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL
LIGUE DES PYRENEES
COMITE DEPARTEMENTAL de la HAUTE-GARONNE

Cahier des charges FNMB

La Fête Nationale Minipousses regroupe environ 350 enfants, Minipoussins et environ 150 encadrants et/ou parents.

Cahier des charges nécessaire à cette manifestation :

Caractéristiques du Site :

- Une unité de lieu où il est possible de tracer 6 terrains 16X10 (2 grands terrains de basket).

Avec des tribunes ou espaces pouvant accueillir les parents.

- Parking avec capacité importante pour l'accueil de tous les véhicules,
- Espace pour restauration des arbitres, débriefings et préparation, stockage des récompenses,
- Accès aux WC entretenus sur toute la journée pour l'ensemble des participants.

L'association s'assure de toutes les autorisations nécessaires et obligatoires notamment la Commission de sécurité :

- Effectif joueurs : 400
- Public : 300

Autorisations diverses : débit de boisson, autorisations vis-à-vis de la restauration, éventuellement Pompier, Commissariat : informations, demandes spécifiques, déclarations.

A charge de l'association :

- Panneaux (chercher-installer-**sécuriser**-démonter-retourner à la Maison du Basket),
- Traçage des terrains en concertation avec la Commission Mini-Basket,
- Lestage et contrôle des paniers (Sacs de sables ou autres permettant le lestage des panneaux de basket, 200 kg par panier),
- Nettoyage du site avant et après la manifestation,
- Sonorisation globale du site (possibilité d'emprunter sono du CD31 pour une salle),
- Installation électrique nécessaire pour le Tournoi,
- Matériel (tables-bancs-chaises...),
- Espace avec chrono central audible sur tout le site,
- Espace premier soin, repos et une personne ressource compétente,

- Propreté (poubelles à disposition du public),
- Buvettes et restauration du public,
- Organiser la restauration des membres des arbitres et de la Commission Mini-Basket,
- Identification des membres de l'association organisatrice (Tee-shirt spécial),
- Contacter presse locale.

Possibilité de trouver des partenaires supplémentaires non concurrents avec la FFBB,
Surveillance de l'accès à l'espace de jeu par des personnes de l'association.

- Pot de l'amitié,
- Goûter des arbitres.

A charge du Comité Départemental :

- Information et publicité autour de la manifestation auprès des associations,
- Gestion des inscriptions,
- Organisation sportive du tournoi, de son déroulement,
- Organisation de l'arbitrage des rencontres avec mise à disposition des arbitres en formation au CD31,
- Animation du déroulement des rencontres,
- Fourniture et distribution des récompenses joueurs et arbitres,
- Défraiement des repas arbitres et Commission Mini-Basket,
- Cérémonie de clôture,
- Fiche bilan auprès des partenaires FFBB.

Maison du Basket—36 avenue de l' Hers— BP N° 65105—31504 TOULOUSE CEDEX 5

☎ 05.62.71.69.50 ☎ 05.62.71.69.51

🌐 <http://www.basketcd31.com> ✉ cd31basket@fr.oleane.com

📄 N° SIRET : 350 195 251 00029—CODE APE 926 C—CCM TOULOUSE MINIMES 15999 02207 0005796040 74